



Déclaration liminaire CAPD du 25 mai 2018

SNUipp-FSU 87

Au moment où cette CAPD concernant le mouvement des enseignants du 1^{er} degré se tient, nous sommes particulièrement inquiets quant à la future gestion des personnels.

Dans un rapport publié le 13 mai, l'Inspection générale de l'éducation nationale fait un bilan de la mise en œuvre des régions académiques créées en 2015, conséquence de la réforme territoriale mise en place la même année. Ce rapport préconise d'arriver à l'horizon 2021 à 13 académies métropolitaines dont la carte se superposerait à celle des 13 nouvelles régions. En ce qui concerne les académies de Limoges, Bordeaux et Poitiers, la fusion est préconisée dès 2020. Les récentes déclarations du ministre laissent entendre que cette fusion ne fait aucun doute.

Le rôle du Ministère se limiterait à la ventilation des moyens aux académies des grandes régions. Le Recteur unique de Bordeaux aurait toutes les compétences : gestion des personnels, budgets, carte scolaire, carte des formations ...Il aurait par ailleurs une grande latitude dans la définition de la politique éducative régionale. Les conséquences en terme de fermetures d'écoles, de collèges, de lycées et lycées professionnels pourraient être dramatiques dans l'Académie de Limoges.

Si nous n'oublions pas les personnels administratifs très prochainement et le plus directement concernés, force est de constater qu'ils ne seront pas les seuls à subir les conséquences de ces fusions préconisées par l'inspection générale.

Le rapport préconise en effet de réexaminer la carte des circonscriptions du 1er degré, d'expérimenter de nouvelles formes d'organisation territoriale et d'aborder la question du statut des écoles et de leurs directions.

Autant de sujets qui risquent remettre en cause davantage encore le traitement équitable et transparent des personnels auquel le SNUipp-FSU est si attaché.

Déjà, l'arrivée progressive d'une contractualisation sans exigence de concours de plus en plus présente (5 contractuels enseignants l'année dernière en Haute-Vienne, 15 cette année) est source d'inquiétude pour l'avenir et met de fait des personnels sur des postes identiques sans équité de traitement.

Déjà, dans nos écoles travaillent à nos côtés les accompagnants des élèves en situation de handicap qui sont pour la grande majorité dans une grande précarité : contrats aidés, CDD, temps partiels imposés, salaires de misère ...

Déjà, depuis plusieurs années, l'éducation nationale a choisi l'inéquité de traitement lors des opérations de mouvement en multipliant les postes à profil ; cette année encore, nous pourrions reprendre de façon identique notre déclaration de l'année dernière qui faisait déjà écho à celle de l'année précédente ... Mme La Dasen, vous ne pouvez d'un côté, défendre la nécessité des postes à profil pour trouver la personne la plus en adéquation avec le poste et d'un autre, exclure de ce poste, des personnes qui ont montré par leur expérience professionnelle sur ce même poste ou sur un poste équivalent, leurs aptitudes à exercer les fonctions demandées. Ces situations remettent en cause de façon évidente pour nos collègues la parité de traitement à laquelle chacun aspire ; elles sont un facteur de découragement pour de nombreux enseignants et de défiance face à l'institution, ce que nous déplorons encore avec force cette année.

Deux autres mesures envisagées par le gouvernement vont venir impacter également la notion de transparence et d'équité entre les agents :

- La disparition des instances paritaires, ou, pour le moins, l'amoindrissement de leur rôle, ne permettrait plus aux organisations syndicales représentatives de s'assurer du respect des règles collectives.
- La mise en place d'une rémunération reposant sur le « mérite » viendrait en contre-pied de la nécessaire dimension collective des missions d'enseignement au sein des écoles

Nous souhaitons avant la tenue de cette CAPD attirer l'attention de tous sur ces éléments et réaffirmer avec force notre détermination à garantir aux personnels des conditions de gestion justes et connues de tous.